

Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Neuveville, le 27 septembre 1864

Autor(en): **Kohler, Xavier / Imer, F. / Gilliéron**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **16 (1864)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL

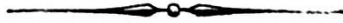
DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Neuveville, le 27 septembre 1864.



En suite de l'invitation faite par la circulaire du 1^{er} septembre 1864, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Neuveville, le 27 du même mois, dans une des salles de l'étage supérieur de l'hospice Montagu. Cette salle ornée avec simplicité par les soins du bureau de Neuveville, empruntait sa plus grande beauté à la vue qui se déroule sous les yeux du visiteur. En effet, depuis les fenêtres de la façade principale de l'hospice, on découvre non seulement presque en son entier le beau lac de Biemme avec sa poétique île de St-Pierre, mais dans le lointain les pics supérieurs des Alpes, couverts de neiges éternelles.

Peu après 8 heures du matin, M. le président, ayant souhaité la bienvenue aux membres accourus de toutes les parties du Jura pour assister à la 16^{me} réunion de la Société, déclare la séance ouverte. Il invite ensuite l'assemblée à nommer le bureau pour la séance de ce jour. Le bureau est composé comme suit : Président : M. Fréd. Imer ; membres du bureau : MM. Kohler, Peter, Grosjean, pasteur, Juillard Dr, Tièche,

pasteur, Saintes, Besson, Mauley, Gilliéron et Favrot, secrétaires. MM. Moynier, président de la Société d'utilité publique de Genève, Guillaume, président de la Société d'utilité publique de Neuchâtel, et d'Effinger, président de la Société cantonale des beaux-arts, sont invités à prendre place au bureau.

M. Imer, président, prononce le discours d'ouverture. Prenant pour texte « les *Sociétés suisses*, » il développe l'utilité de ces associations qui se réunissent dans le but de travailler au bonheur et à la prospérité de la patrie suisse, indépendamment du concours des gouvernements.

Après une courte discussion et vu le grand nombre des travaux inscrits, l'assemblée charge les bureaux réunis de traiter les questions relatives à la Société en général; le secrétaire donne ensuite lecture du rapport annuel sur les travaux de la Société, et l'assemblée consultée approuve ce rapport, en vote l'impression, ainsi que celle du discours d'ouverture.

Invitée à formuler des propositions concernant la nomination d'un nouveau bureau central, l'assemblée se déclare pour le maintien de l'ancien, et la démission du secrétaire n'est pas acceptée.

DONS ET COMMUNICATIONS.

M. le président présente deux petits bustes en plâtre faits par M. Christen de Berne: l'un est celui de M. Stockmar, conseiller d'Etat, et l'autre de M. le doyen Morel. Il annonce que les amateurs pourront s'en procurer chez l'artiste à raison de 5 fr. par buste.

Le président dépose sur le bureau les dons offerts à la Société. Ce sont: 1^o de la part de M. Moynier, *Le Congrès de Genève, rapport adressé au Conseil fédéral par MM. Dufour, Moynier et Lehmann*. Gen. 1864. br. in-8; de la part de M. Revel, *Inauguration de l'hospice Montagu*. Neuv. 1864. br. in-8, (ces deux brochures sont distribuées aux membres présents); 3^o de la part de M. Guillaume: *Les Champignons comestibles du canton de Neuchâtel et les espèces vénéneuses avec lesquelles ils pourraient être confondus*, texte et dessins

par L. Favre-Guillarmod, publié par la Société neuchâteloise d'utilité publique. Neuch. 1861. br. in-4^o ; *Les gens de Scholwyla*, nouvelles de Gottfried Keller, traduit de l'allemand par James Guillaume. Neuch. 1864. 1 vol. in-18 ; 4^o de la part de M. de Fellenberg, plusieurs extraits des *Mittheilungen* de la société des sciences naturelles de Berne, renfermant des *Analyses de bronzes antiques* faites par lui, (des exemplaires sont déposés sur le bureau pour les personnes que ce genre d'étude intéresse) ; 5^o plusieurs nos de la *Revue d'Alsace*, des *Bulletins* des Sociétés genevoise et vaudoise d'utilité publique, etc. Des remerciements sont votés aux donateurs.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Avant de passer à la lecture des travaux, le président fait un rapport verbal sur les questions soumises cette année à l'examen des sections.

La première était ainsi conçue :

« Quels sont les moyens à employer pour astreindre les communes à repeupler leurs forêts des essences qui ont le plus de valeur. »

Il est donné communication des rapports de MM. Amuat et Rollier, inspecteurs des forêts, sur cette question. L'assemblée n'ayant pas le loisir d'entamer une discussion sur la matière, s'associe du moins aux conclusions de MM. les rapporteurs et décide que leur travail paraîtra dans les *Actes* de cette année. (Voir à l'*Appendice*.)

La seconde question sur laquelle des rapports n'ont pas encore été faits, et qui n'a pas été traitée dans toutes les sections, reste à l'étude. Elle est conçue en ces termes :

« Quels sont les produits de la nature et de l'industrie que l'on pourrait exploiter pour l'exportation par le chemin de fer (du Jura). »

L'assemblée, vu le grand nombre et la variété des travaux à l'ordre du jour, décide de former un second bureau, qui tiendra séance pour les études archéologiques et géologiques

dans une salle voisine. M. X. Kohler, préside cette section, dont M. Gilliéron est secrétaire.

HISTOIRE. — M. R. de Steiger a lu à la Société un fragment de la biographie du *général Samuel Gross*, de Neuveville, né en 1779, mort en 1860. Ce travail plein d'intérêt, auquel se rattache un épisode de l'histoire contemporaine, la défense du fort de Castellamare à Palerme, en 1848, est destiné par l'auteur aux *Actes* de la Société. (Voir à l'*Appendice*.)

M. X. Kohler présente à la Société la biographie de M. *Auguste Krieg*, pasteur à Neuveville. Ce travail doit figurer en tête du recueil des *Poésies* de cet honorable collègue, dont la perte est toujours vivement sentie. (Voir à l'*Appendice*.)

M. Quiquerez présente à la Société un travail intitulé : *Nouvelles recherches archéologiques dans le Jura en 1864*. (Voir à l'*Appendice*.)

M. Quiquerez dépose en outre sur le bureau des tableaux synoptiques indiquant la découverte de plus de 150 emplacements d'anciennes forges dans le Jura bernois ; il soumet en outre les plans et les coupes de creusets et de fourneaux qu'il a ouverts avec des échantillons des matières dont ces appareils sont formés et des espèces de fer qu'ils ont produites.

Cette intéressante communication est suivie d'une discussion à laquelle prennent part, entre autres, MM. Morlot, de Fellenberg, Desor, Arduini et Gilliéron.

M. de Fellenberg insiste d'abord sur la portée considérable des récentes découvertes de M. Quiquerez.

Il rend compte de ses recherches chimico-archéologiques, dont les résultats ont paru dans une série de numéros du Bulletin de la Société des sciences naturelles de Berne et il montre toute l'importance des considérations métallurgiques dans l'histoire de la civilisation. Les données fournies par M. de Fellenberg ont une valeur d'autant plus grande qu'elles reposent sur près de 200 analyses de bronzes antiques, trouvés non seulement en Suisse (dans le Valais, à Neuchâtel, à Bienne, à Genève) ou en Allemagne, mais encore grecs, égyptiens, étrusques.

M. le professeur Morlot, de Berne, a ajouté divers développements sur les progrès de l'art du mineur dans l'antiquité, s'arrêtant surtout aux découvertes remarquables faites par M. Ramsauer à Hallstatt, en Autriche, où l'exploitation souterraine du sol remonte aux premiers temps de l'âge du fer, antérieurement au 4^e siècle avant l'ère chrétienne. On peut voir pour plus de détails la note sur Hallstatt par M. Fournet, dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris. — M. Morlot, comme M. de Fellenberg, rend hommage à l'importance des recherches de M. Quiquerez sur la sidérurgie antique.

M. le professeur Desor, de Neuchâtel, présente quelques réflexions que lui suggère la communication de M. Morlot. Les tombeaux de Hallstatt ont une importance particulière comme trait d'union entre l'âge du bronze et l'âge du fer, puisque l'on y trouve des ustensiles en fer que nous ne trouvons qu'en bronze dans nos stations, témoins les haches à quatre ailerons. Il s'y trouve, en outre, des dessins et des ornements qui rappellent ceux qu'on a signalés dans les nécropoles étrusques de la Romagne. Si cette liaison était fondée, il faudrait admettre que c'est de l'Italie que se serait propagé l'usage du fer par les cols des Alpes et spécialement par ceux du Tyrol, et ce ne serait qu'après que cet usage aurait été adopté par les peuplades des Alpes Noriques qu'il se serait introduit en Suisse par les Helvétiens qu'on nous dit être venus de la Germanie. Il n'en est pas moins vrai que chez nous le contraste entre l'âge du bronze et l'âge du fer est et reste des plus frappants.

M. Arduini, professeur à l'École polytechnique de Zurich, dit un mot sur les antiquités découvertes récemment en Italie, qu'il rattache à l'époque pélagique. Il observe que la forme de hache signalée par M. Desor est encore usitée en Italie.

M. Gilliéron remarque que, dans la petite île (près de l'île St-Pierre) on a trouvé un fourneau antique, comme ceux désignés par M. Quiquerez, ainsi que des fragments d'argile cuite, qui témoignent d'une fabrication primitive.

M. le chancelier de Sturler, de Berne, propose à l'assemblée de porter à la connaissance du gouvernement les dernières découvertes de M. Quiquerez, en le priant de seconder notre collègue dans la continuation de ses fouilles, par une allocation qui lui permettrait au moins de couvrir les dépenses que nécessitent ces sortes de recherches.

L'assemblée vote cette proposition à l'unanimité, et adresse des remerciements à M. Quiquerez pour son importante communication.

EDUCATION. — M. Mauley a donné lecture d'un travail sur la *Gymnastique*. Il expose les développements dont cet art est encore susceptible, après avoir démontré les avantages que non seulement la jeunesse, mais encore l'âge mûr, peuvent en retirer. Il s'occupe d'une manière spéciale de l'exercice du *patinage* et explique le moyen de s'y livrer aussi bien en été sur une bonne route ou dans une salle *ad hoc*, qu'en hiver sur une pièce d'eau gelée. Il conclut à ce que la Société cherche à fonder ou à appuyer la fondation de clubs de patineurs.

PHILOSOPHIE. — M. le pasteur Saintes lit à la Société une *Etude* très étendue sur les *travaux de M. Charles Vogt*, professeur à Genève. C'était de l'actualité sous bien des rapports. Plus d'une personne présente était encore émue des témérités de M. Vogt, tant à Neuchâtel qu'à la Chaux-de-Fonds, où elles avaient soulevé bien des oppositions, en même temps qu'elles y avaient été applaudies par ceux qui les tenaient pour des vérités incontestables. — La tâche que se proposa M. Saintes, fut d'abord d'être juste envers le célèbre professeur, de lui accorder la part la plus équitable dans l'éloge comme dans la critique, de faire comprendre comment il avait pu être amené par l'observation à un système matérialiste qui n'a pas toujours pour lui la nouveauté, et dont la portée serait bien moindre si l'on ne se laissait pas désorienter par la hardiesse, si l'on gardait plus de sang-froid devant des préten-

tions éblouissantes, mais que font évanouir des observations d'une autre nature. Car, il faut bien le dire, la physiologie en général, qui fait mine depuis près d'un demi-siècle de vouloir détrôner la psychologie, ne combat celle-ci que par des négations et en portant le verbe bien haut. Ce que M. Saintes nous a paru le plus reprocher à M. Ch. Vogt, c'est surtout cette prétention qu'il a, du reste, de commun avec toutes les écoles sensualistes, naturalistes et pessimistes de notre temps, qu'elles procèdent de Dawerin, de Charles Comte, Littré ou Moleschott, c'est de croire à leur propre infailibilité; c'est de se montrer plus forts par leur intolérance que par leurs idées; c'est de se servir du prestige de leurs découvertes pour afficher, en présence d'autres écrivains qui ne partagent pas leurs vues et qui les valent pourtant par la science et l'élévation de la pensée, tels que les Cuvier, les Wagner, les Faraday, les Herschel, les Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, les Gratiolet et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, de ne souffrir aucun partage avec les philosophes, de les chasser du sanctuaire de la science et d'en finir une bonne fois avec tout ce qui relève du monde des idées, pour s'attacher définitivement et exclusivement au monde matériel et sensible; car la pensée, disent-ils, avec Cabanis, Broussais, Moleschott et Vogt, n'est qu'un résultat, donc une sécrétion, si ce n'est de la bile, ce sera du cerveau; la pensée est fille de l'appareil nerveux, elle n'appartient donc qu'aux naturalistes et aux médecins. — M. le pasteur Saintes, tout en reconnaissant ce qu'il y a d'excessif dans la plupart des systèmes spiritualistes, et de fantasque dans quelques critiques qui procèdent d'une orthodoxie religieuse peu éclairée, se disposait, à l'exemple du célèbre Janet, dans la chaire de la Sorbonne, à réduire les prétentions tout aussi déraisonnables du matérialisme moderne, lorsque l'heure déjà trop avancée ne permit pas, au grand regret de l'assemblée, de continuer la lecture de ce travail qui avait captivé l'auditoire. — La première partie surtout, consacrée à la marche ascendante des travaux de M. Vogt, et en particulier l'analyse de quelques-uns de ses écrits où la verve la plus

pétillante, l'enjouement le plus humoristique, la malice la plus caustique, joints à une science de bon aloi, avaient plus d'une fois provoqué une hilarité générale.

M. le pasteur Courvoisier a lu un travail intitulé : *De l'habitude*. Il distingue en premier lieu entre habitude du corps et habitude de l'esprit, prouve ensuite que l'habitude n'est pas la même chose que la coutume ou l'usage, et conclut en démontrant que parfois elle modifie tellement la nature originale de l'homme qu'elle peut à bon droit s'appeler une seconde nature. (Voir à l'*Appendice*.)

Après la lecture de ce travail, M. le professeur Godet, de Neuchâtel, présente quelques observations à l'appui des assertions de M. Courvoisier. Il raconte l'anecdote suivante : « Un savant naturaliste s'occupait depuis longtemps de l'étude spéciale des ronces. Il avait un cheval qui lui servait de monture dans la plupart de ces excursions botaniques. Cet animal s'était tellement habitué à reconnaître un genre particulier de *Rubus* que, lorsque son maître, plongé dans quelque méditation, allait passer devant une de ces plantes sans la voir, il s'arrêtait de lui-même, en appelant ainsi l'attention du cavalier sur le trésor qui se trouvait à ses pieds. Le maître étant mort, le cheval fut vendu ; mais l'habitude contractée s'était tellement enracinée que, malgré son changement de condition, l'animal ne pouvait jamais rencontrer son *rubus* favori sans s'arrêter aussitôt.

M. Paroz a donné lecture d'un travail intitulé : *Etude psychologique sur la conception des idées*.

UTILITÉ PUBLIQUE. — M. Moynier, président de la Société d'utilité publique, est prié de bien vouloir donner quelques détails sur le *Congrès de Genève*. Il rappelle en peu de mots l'initiative prise par quelques citoyens genevois et leurs démarches actives dans le but de faire reconnaître le grand principe de la *neutralité, en temps de guerre, des blessés et des personnes qui leur porteront secours*. Dès l'abord, quinze capitales ont répondu à l'appel et ont organisé des comités com-

posés chacun de 5 membres, ayant pour mission de s'occuper des secours à porter aux blessés sur les champs de bataille. Celui de Berlin a déjà été en pleine activité dans la guerre du Danemark. Depuis lors, presque toutes les puissances, non seulement de l'Europe, mais encore d'autres parties du monde, ont envoyé leur adhésion à ce principe humanitaire; l'Autriche, la Bavière et Rome avaient seules refusé de s'adjoindre aux autres nations. La convention a été signée à Genève, le 22 août 1864.

M. le président Imer remercie M. Moynier de son intéressante communication, et fait ressortir quel honneur revient à la Suisse de voir les puissances étrangères se joindre à cinq de ses citoyens dans un but de pure humanité.

M. le Dr Tièche lit un travail sur les *banques populaires*. Ce travail, contenant des données statistiques d'un grand intérêt, conclut à l'utilité de la création d'une banque mutuelle immobilière appliquée au Jura.

M. Beerstecher lit un travail sur *l'Importance de la statistique*. Il réfute les objections que l'on élève contre cette science et parle des moyens à employer pour faire ressortir l'importance et l'utilité de la statistique. En terminant, M. Beerstecher émet le vœu que chaque section de la Société d'émulation fournisse son contingent pour former une section de statistique.

M. Moynier rappelle à ce sujet qu'il existe depuis peu une société statistique suisse, à laquelle la section dont on demande la création, pourrait s'associer.

M. le Dr Vouga, de Neuchâtel, donne à l'assemblée des détails sur la *Pisciculture*, et particulièrement sur l'élevage des poissons d'eau douce. Il considère la pisciculture sous trois points de vue différents : 1° du gouvernement, 2° des particuliers, et 3° pisciculture industrielle. A cette dernière catégorie appartiennent les établissements de Huningue et de Zurich. Il donne ensuite quelques détails sur les produits obtenus : 250 truites ont fourni 400,000 petits poissons qui ont vécu. Les pêcheries de Zurich sont devenues très-avantageuses et celles du lac de Neuchâtel, depuis la fondation de l'établissement pis-

cicole, peuvent se dire en pleine voie de progrès. Les petites truites croissent rapidement : la 1^{re} année, elles atteignent un poids d'une demi-once ; la 2^e, elles sont déjà d'un tiers de livre ; la 3^e année, elles pèsent d'une livre et demie à deux livres, et la 4^e année elles ont un poids variant de 4 à 7 livres. M. le Dr Vouga conclut en exprimant le vœu que le gouvernement de Berne fasse établir dans l'Aar quelque chose de semblable à ce qui existe à Zurich.

En remerciant M. le Dr Vouga de son intéressante communication, M. le président annonce que le grand-conseil de Berne s'est déjà occupé de cette question, et il espère qu'elle sera menée à bonne fin.

GÉOLOGIE. — M. Gilliéron rend compte à la Société de sa récente excursion géologique dans les Alpes fribourgeoises ; il dessine quelques coupes de ces montagnes dont il décrit les formes en indiquant les terrains auxquels elles appartiennent.

POÉSIE. — M. Isenschmid, pasteur, lit une belle poésie allemande, intitulée : *Der See des Jura*.

L'assemblée ayant exprimé le désir de la conserver dans les Actes, il est décidé qu'elle sera imprimée dans le volume de cette année. (Voir à l'Appendice.)

M. Tièche Edouard, lit une pièce sur *Balthazar*, et M. Courvoisier, pasteur, une autre poésie, sous ce titre : *Pourquoi l'on éternue, légende orientale*. (Voir à l'Appendice.)

BEAUX-ARTS. — M. d'Effinger a donné lecture d'une notice sur un *voyage à la Chartreuse*, entrepris dans un but artistique. Il décrit les sites pittoresques qu'il rencontre ainsi que la Chartreuse elle-même, dont il retrace l'histoire à grands traits.

Cette description, faite avec esprit et avec goût, est écoutée très attentivement, et M. le pasteur Saintes remercie M. d'Effinger en exprimant le désir que, dans les rapports de la Société des Beaux-Arts de Berne, on parle davantage du Jura, où il ne faudrait que stimuler un peu les amateurs pour y trouver

bientôt plus d'artistes. Il prie M. d'Effinger de bien vouloir s'intéresser à l'idée d'une exposition des Beaux-Arts dans le Jura même. Cette idée est appuyée par M. le Dr Schwab, qui réclame pour St-Imier l'honneur de cette exposition, en démontrant les avantages que présente la localité. M. d'Effinger prend note des vœux exprimés.

M. Gandon a exposé un tableau à l'huile, *Le bon camarade*. Ce sujet a été inspiré à l'artiste par la ballade si connue de Uhland. Sur la lisière d'une forêt, deux carabiniers revêtus de l'ancien uniforme bernois, la veste grise aux revers bleu de ciel, le petit chapeau à bord relevé et portant la cocarde cantonale, sont supposés en face d'un ennemi que l'on ne voit pas. L'un debout, occupé à charger sa fidèle carabine, tourne sur son camarade, qu'une balle meurtrière vient d'étendre à ses pieds, un regard humide de douleur et de pitié.

« Er liegt mir vor den Füßen,
Als wär's ein Stück von mir. »

L'autre, par un effort suprême, semble se soulever péniblement sur le bras gauche, tandis que sa main droite, tendue vers son frère d'armes, cherche celle de l'ami qu'il va quitter pour toujours.

« Will mir die Hand noch reichen',
Derweil ich eben lad'. »

Hélas, c'est trop tard ! l'ennemi s'approche :

« Bleib du im ew'gen Leben »

moi, je vais te venger, mon bon camarade. Et sa droite vigoureuse semble enfoncer la balle avec plus de force, tandis que, de la gauche, il étreint avec énergie le fidèle instrument qui vengera sa patrie et son ami. Tous les détails de ce petit drame sont exécutés avec le soin et l'exactitude que l'on aime à retrouver dans les tableaux de M. Gandon. Aussi celui-ci a-t-il été beaucoup admiré et plusieurs personnes ont exprimé le regret que les ressources de la Société ne lui permettent pas d'en faire l'acquisition.

RÉCEPTION DE NOUVEAUX MEMBRES.

Les tractanda étant épuisés, M. le président propose à l'assemblée de recevoir au nombre de ses associés correspondants :

MM. R. DE STEIGER, capitaine, à Berne.
MAURICE DE POURTALÈS, à Chevillon.
DE MANDROT, colonel, à Neuchâtel.
ARDUINI, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich.

Ils sont reçus à l'unanimité.

Sur la proposition des sections de Neuveville et de Bienne, sont reçus membres titulaires de la Société :

MM. LANDOLT, ALPHONSE, à Neuveville.
WYSS, EMILE, id.
IMER, FLORIAN, fils, id.
LEFÈVRE, pasteur, à Nods.
MEYER, professeur, à Neuveville.
JUNG, ministre, id.
MONTANDON, pasteur, à Tramelan.
ROSSÉ, pasteur, à Corgémont.
TIÈCHE, EDOUARD, à Bévillard.
BOILLAT, ancien instituteur, à Bévillard.
CHOPARD, PAUL, à Sonvillier.
BANDELIER-JACOT, fabricant d'horlogerie, à Bienne.
BEERSTECHE, instituteur, à Bienne.
BLÆSCH, Fritz, père, à Bienne.
PIQUET, établisseur, à Bienne.
SAUNIER, directeur de la poste, à Bienne.
VILLARS, J.-J., négociant, à Bienne.

DÉLIBÉRATIONS.

Il est donné communication d'une lettre adressée à la Société (Berne, 15 juillet 1864), par M. le professeur Muller, au nom du comité central de patronage des détenus libérés, invitant notre association à travailler à la constitution de sociétés et de comités de districts. L'assemblée prend la chose en con-

sidération et la renvoie aux sections pour être traitée en séance particulière.

Le président donne encore lecture d'une lettre portant la date du 15 septembre, adressée à la Société, au nom de la Société bernoise d'utilité publique, par son président M. Kurz. Il s'agit de l'union des diverses sociétés du canton ayant un but d'utilité publique, pour prendre les mesures nécessaires contre l'abus de l'eau-de-vie dans notre pays. L'assemblée approuve en principe ce projet. On priera les sections de Bienne et de Neuveville, plus rapprochées de Berne, de vouloir bien envoyer quelques représentants à la réunion qui aura lieu dans ce but.

M. X. Kohler propose à la Société d'ouvrir une souscription pour ériger un monument à M. X. Stockmar. Il rappelle ce qui s'est passé en 1855 à Delémont, où l'assemblée fut unanime à accueillir une proposition identique en l'honneur du savant illustre que le Jura venait de perdre. Trois ans plus tard, nous inaugurons le buste de Jules Thurmann. Le devoir que nous avons rempli à l'égard de notre premier fondateur, ne nous incombe-t-il pas aussi envers l'homme supérieur qui avec lui conçut l'idée de donner au Jura notre association aujourd'hui si florissante, et dont le nom est inséparable de celui de J. Thurmann dans toutes les créations utiles, au point de vue intellectuel, que nous avons dans le pays. M. Kohler espère que sa proposition sera accueillie avec l'empressement qu'elle mérite.

L'assemblée vote cette proposition, et laisse au bureau central le soin d'ouvrir la souscription en temps opportun et d'arrêter tout ce qui concerne le monument à ériger à M. Stockmar.

Le président consulte l'assemblée sur le lieu de réunion pour 1865. — M. Saintes, pasteur, au nom de la section qu'il préside, demande que la prochaine réunion soit à Bienne et coïncide avec la séance annuelle des Sociétés d'utilité publique de la Suisse romande, qui se tiendra en 1865 dans cette localité. Bienne est choisi à l'unanimité.

Le président remercie ses collègues et les personnes étrangères à la Société présentes à la réunion, d'avoir bien voulu se rendre en si grand nombre à cette séance; il espère qu'il en sera de même à Bienne en 1865.

La séance est levée à deux heures et demie.

Neuveville, le 27 septembre 1864.

Les membres du bureau :

X. KOHLER, GROSJEAN, PETER,
D^r JUILLARD, MAULEY, A.
BESSON, SAINTES, TIÈCHE, p.

Le Président,

F. IMER.

Les Secrétaires,

GILLIÉRON, A. FAVROT.

